



## BARRIÈRE ENTRE ART ET HANDICAP

**PROJET** Une œuvre contemporaine inscrite en parlementaire biennois à la mobilité réduite: l'enclos conceptuel imaginé par le duo d'artistes Haus am Gern est-il accessible aux handicapés?

«C'est un projet de l'équipe publique, nous avons obtenu un permis de construire...»

**« Il n'y aura de porte d'entrée pour personne... »**



Les artistes Barbara Meyer Cesta et Rudolf Steiner sur la parcelle attribuée à leur projet «Texas».

# CET ENCLOS CONTINUE DE FAIRE JASER

**POLÉMIQUE** À Bienne, une œuvre contemporaine était jugée offensante pour les personnes en situation de handicap. Elle est maintenant jugée dangereuse pour les enfants...

Un parlementaire biennois à la mobilité réduite – Mohamed Hamdaoui – avait allumé la mèche après avoir constaté que l'enclos conceptuel imaginé par le duo d'artistes Haus am Gern n'était pas accessible aux handicapés. Objection rejetée par la préfecture, sous prétexte que le permis avait déjà été accordé. Mais c'était compter sans la guilde du quartier, pour qui l'enclos prévu rejette les enfants sur la route...

che de Haus am Gern: susciter la réflexion sur l'utilisation de l'espace public. Entrer dans leur «paddock», c'est possible depuis

portant l'affaire devant la Direction cantonale des travaux publics, c'est par crainte de voir les enfants jouer au foot dans le paddock et courir sur

projet avant l'issue de la procédure. Ce qui les ravit, c'est qu'avec la végétalisation de la parcelle façon «Texas», leur projet s'est en quelque sorte déjà concrétisé. «Il manque la barrière et la tribune, mais un paradoxe existe déjà, avec un coin de nature créé artificiellement...» ironisent les artistes. Qui poursuivent: «La question de l'utilisation de l'espace public se pose déjà, avec des débris qu'il faut évacuer et des plantes invasives qu'il faut arracher, ou pas...»



**« Un coin de nature a été créé artificiellement »**  
Barbara Meyer Cesta, artiste

que la Ville a végétalisé la parcelle, devenue une prairie sèche. Personne ou presque ne passe par ce terrain, excepté quelques résidents qui empruntent un raccourci.

la route pour récupérer un ballon perdu. Fallait-il construire une ixième place de jeu pour les enfants, alors que les promoteurs des habitations voisines ont été dispensés de cette obligation? «Avec l'argent dépensé pour torpiller notre installation, la guilde pourrait aménager une place de jeu ailleurs», estiment les artistes Barbara Meyer Cesta et Rudolf Steiner.

Ce projet n'est pas financé par la Ville, mais par la société Parking SA, à hauteur de 80 000 francs. Quand la barrière blanche balisera la parcelle, son accès ne sera ni interdit ni encouragé. Si la guilde du quartier de l'Avenir s'y oppose maintenant,

L'enclos prévu est censé border toute la parcelle en question, à côté d'un terrain bétonné, mais les artistes ne peaufineront pas leur

Reste que, à croire le parlementaire seelandais, les utilisateurs de la Coupole habitués à allumer des feux démonteront la barrière pour la brûler au lieu d'enflammer des palettes. À méditer...